

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 7 JUIN 2012**

Délibération
n° 2012.06.080

Direction des
politiques
communautaires :
complément
d'attribution de
subventions aux
associations pour
2012

LE SEPT JUIN DEUX MILLE DOUZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **1 juin 2012**

Secrétaire de séance : Jean-Claude BESSE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Christophe CHOPINET, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, Anissa EL MESSOUDI, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Bertrand GERARDI, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Jacques NOBLE, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Fabienne GODICHAUD à Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT à Madeleine LABIE, Janine GUINANDIE à Catherine PEREZ, Françoise LAMANT à Joël LACHAUD

Excusé(s) représenté(s) :

Patrick BOUTON par Christophe CHOPINET, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT par Bertrand GERARDI, Laurent PESLERBE par Anissa EL MESSOUDI

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Bernard CONTAMINE, Gérard DESAPHY, Nadine GUILLET, Redwan LOUHMADE, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 JUIN 2012**DELIBERATION
N° 2012.06.080**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / CULTURE

Rapporteur : **Monsieur BRONCY****DIRECTION DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES : COMPLEMENT D'ATTRIBUTION DE
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2012**

Par délibération n°46 du 29 mars 2012, le conseil communautaire a attribué certaines subventions et participations relevant de la direction des politiques communautaires.

Il convient à présent de compléter ces subventions conformément au tableau ci-dessous :

Nom de l'association bénéficiaire	Montant accordé	Objectifs/Projets soutenus	Elus ne prenant pas part au vote
Union départementale des MJC de la Charente	4 000 €	Opération « Cinéma en plein air »	
CSCS CAJ La Grand Font	4 000 €	Résidence Aire 198 – Accueil du groupe « RAJERY »	
TOTAL	8 000 €		

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

La liste des noms apparaissant sur le document n'est pas exhaustive. Les élus concernés par les restrictions de vote précisées ci-dessus et dont le nom ne figurerait pas sur la liste sont invités à se faire connaître et à ne pas prendre part au débat et au vote.

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 10 avril 2012,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 31 mai 2012,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER les subventions relevant de la direction des politiques communautaires selon le tableau ci-dessus,

D'IMPUTER la dépense au budget principal – chapitre 65.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

13 juin 2012

Affiché le :

13 juin 2012